

Détails du coût de l'adhésion 2022



Visite conseil

➤ **Visite sur place sans engagement : 50 € ***

* prestation offerte si inscription validée



Frais d'abonnement annuel > Gîte

➤ **Forfait de 290 €** par gîte pour les nouveaux adhérents (la première année) du 1er janvier au 31 juillet

✱ *A savoir :* pour une inscription entre le 1er août et le 31 décembre, le forfait de 290 € qui vous sera demandé correspond à la cotisation de l'année suivante

➤ 290 € par gîte les années suivantes

Dégressivité appliquée en cas de structures multiples

pour le 3ème gîte	Décote de - 20 %
pour le 4ème gîte	Décote de - 20 %
au delà du 4ème gîte	Décote de - 40 %



Frais d'abonnement annuel Gîte d'étape & de séjour

- > de 1 à 10 lits : 290 €
- > + de 10 lits : 390 €

Frais d'abonnement annuel > Maison d'hôtes

Forfait à la structure

- Maison d'hôtes avec 1 chambre : 188 €
- Maison d'hôtes avec 2 chambres : 248 €
- Maison d'hôtes avec 3 chambres : 290 €
- Maison d'hôtes avec 4 chambres : 290 €
- Maison d'hôtes avec 5 chambres : 290 €



Frais d'abonnement annuel Aires naturelles et campings

- > 1 à 50 emplacements : 150 €
- > 51 à 100 emplacements : 200 €
- > + de 100 emplacements : 250 €

